

Rapport sur la situation financière 2018

(Public Disclosure)

Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA

Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	5
A. Activités de l'entreprise	6
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques	6
2. Principaux segments d'activité	9
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	10
B. Résultats de l'entreprise	12
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	13
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	16
1. Conseil d'administration	16
2. Direction	19
3. Système de contrôle interne et gestion des risques	20
D. Profil de risques	23
E. Evaluation	25
1. Principes généraux d'évaluation	25
2. Evaluation proche du marché des actifs	26
3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances	28
4. Montant minimum	31
F. Gestion du capital	32
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	32
2. Fonds propres	33
G. Solvabilité	34
1. Résultats principaux du SST	34
2. Définitions	35
3. Décomposition et évolution du capital cible	36
4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque	37
Annexes	38

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Vie ») au 31 décembre 2018 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/02. Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après. A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Vie est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève pour l'exercice 2018 à CHF 7,5 millions. Les primes périodiques se situent à CHF 186,1 millions en 2018. Les primes uniques quant à elles, s'élèvent à CHF 33,9 millions. A noter que le résultat de l'année a de nouveau permis de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt.

Gouvernance et gestion des risques

Pour la troisième année, les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier, de suivre et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Vie sont les risques d'assurance et les risques de marché. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et dans l'objectif de respecter les exigences SST. La société continue à privilégier le renforcement de ses fonds propres et de la provision pour garantie de taux d'intérêt. Elle n'a donc pas distribué de dividende durant l'exercice 2018.

Vaudoise Vie ne recourt pas au marché des capitaux. Par contre, dans le but d'augmenter son assise financière, la société bénéficie de prêts subordonnés de sociétés du Groupe.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2019 et sont également soumises à un audit prudentiel.

Le taux SST 2019, calculé sur la base des données au 31 décembre 2018, est de 227% et se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis.

Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

1.1. La mutualité comme pierre angulaire

Vaudoise Vie est la société active dans le domaine de l'assurance vie du Groupe. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Vie applique la stratégie du Groupe qui donne vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes.

Vaudoise Vie maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Vaudoise Vie dispose d'une Charte RSE qui est axée sur trois piliers que sont ses collaborateurs, ses parties prenantes et la société en général. Pour conduire sa politique en la matière, elle a défini un fil rouge en lien avec ses valeurs d'entreprise et sa mission de base, à savoir, la réinsertion socio-professionnelle. Ce thème lui sert de guide dans sa politique de dons et dans l'organisation de ses journées de volontariat d'entreprise Involvere mises sur pied depuis 2014. En 2018, quelque 200 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à vingt projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socio-professionnelle. Pour la première fois, la Vaudoise a ouvert six projets de volontariat au public afin de permettre à une quinzaine de participants externes de vivre une expérience de volontariat. Lors de la Journée de la Mutualité, événement organisé pour clôturer le programme Involvere 2018, la Vaudoise a remercié au moyen d'un don les associations Volontaires montagne, la Croix-Rouge suisse du Tessin, Caritas Lucerne, Caritas Vaud, le Foyer Neufeld et la Fondation LebensART pour leur engagement et l'accueil des collaborateurs de la Vaudoise ainsi que des participants externes.

1.2. Le développement de la société et du Groupe

Vaudoise Vie priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers. Le portefeuille de cette région progresse de manière positive. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein de Vaudoise Vie et du Groupe.

La société intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life).

Le développement implique également l'acquisition de compétences dans les nouvelles technologies. Dans ce but, le Groupe avait investi CHF 15 millions en 2017 dans le fonds dédié aux fintechs, assurtechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans les domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet à la Vaudoise de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-up européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement par des investissements ciblés qui font stratégiquement sens pour son propre développement. Pour mener à bien cette mission, la Direction a constitué un Groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités et travaillant en collaboration avec BlackFin. Une unité de Corporate Development et M&A a par ailleurs été créée en 2018 et rattachée à Jean-Daniel Laffely, directeur général adjoint. A compter du 1^{er} mars 2019, celle-ci est conduite par Stefan Schürmann, avec notamment pour mission d'identifier et de développer, en collaboration avec le département IT & Transformation digitale, les écosystèmes dans lesquels la Vaudoise a un rôle à jouer.

1.3. Une passion : la satisfaction de nos clients

Vaudoise Vie entend renforcer encore son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques et les nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La société s'inscrit clairement dans une démarche omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur le site internet. Le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller.

La démarche e-commerce viendra peu à peu soutenir la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran, à son téléphone ou au guichet de l'agence. Afin d'assurer que la voix du client soit représentée dans tous les projets de l'entreprise, la division Marketing a rejoint le département Réseaux de vente en 2018 qui se nomme désormais Réseaux de vente & Marketing, sous la direction de Grégoire Fracheboud. Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 111 points de vente, dont une succursale à Vaduz au Liechtenstein, désormais réunis en 28 agences générales et organisés en trois régions de marché: Suisse romande et Tessin, dont la responsabilité a été confiée à Georges Tavernier depuis le 1^{er} mars 2018, et Suisse alémanique dirigée par Patrick Marro. Pour tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes du Groupe sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités.

En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

1.4. La transformation digitale, acteur majeur de la satisfaction client

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale, placée sous la direction de Jan Ellerbrock. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients. Sur la base de la réalisation de parcours client demandés par la Direction, les programmes prioritaires de transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019.

Le digital permet également d'explorer de nouvelles pistes par des moyens ludiques où la mutualisation des idées aboutit à des résultats créatifs et efficaces. C'est dans cet esprit que le Vaudoise Lab a organisé son troisième hackathon. Organisé du 9 au 11 octobre 2018 à Lausanne sur le thème « Décryptez le monde des données », six équipes mixtes composées d'actuels et de data analystes provenant de la Vaudoise, de partenaires externes et d'étudiants de l'UNIL avaient pour mission de développer des solutions techniques innovantes améliorant la satisfaction du client. Le projet Better Call Marta a remporté les faveurs du jury. Il portait sur l'amélioration de l'assistance lors d'un sinistre.

Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative digitalswitzerland. Le 25 octobre 2018, deuxième Digital Day, elle a organisé pour ses collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

1.5. Optimisation risques / rendements financiers

Vaudoise Vie souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La société poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteur, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

1.6. Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2018, la Vaudoise met le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, un collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les deux ans. Ainsi, 95 % des collaborateurs se sont déclarés satisfaits de travailler à la Vaudoise (enquête de satisfaction 2017).

Le département Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre de la transformation digitale en cours, le département Ressources humaines est chargé de mettre sur pied un programme d'accompagnement de la transition culturelle. Sur la base d'un sondage effectué auprès de l'ensemble des collaborateurs, trois axes prioritaires ont été identifiés.

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin d'encourager « l'empowerment » des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

De plus, la Vaudoise est la première assurance privée suisse à avoir obtenu la certification EQUAL-SALARY au terme d'une démarche volontaire comprenant l'analyse des données salariales anonymisées et des audits en entreprise auprès des membres de la Direction et d'une centaine de collaborateurs. L'engagement de la Direction en faveur de l'égalité salariale et l'intégration des pratiques d'équité salariale dans la politique et les processus RH ainsi que la perception par le personnel de la politique salariale de l'entreprise ont été examinés lors des entretiens d'audit.

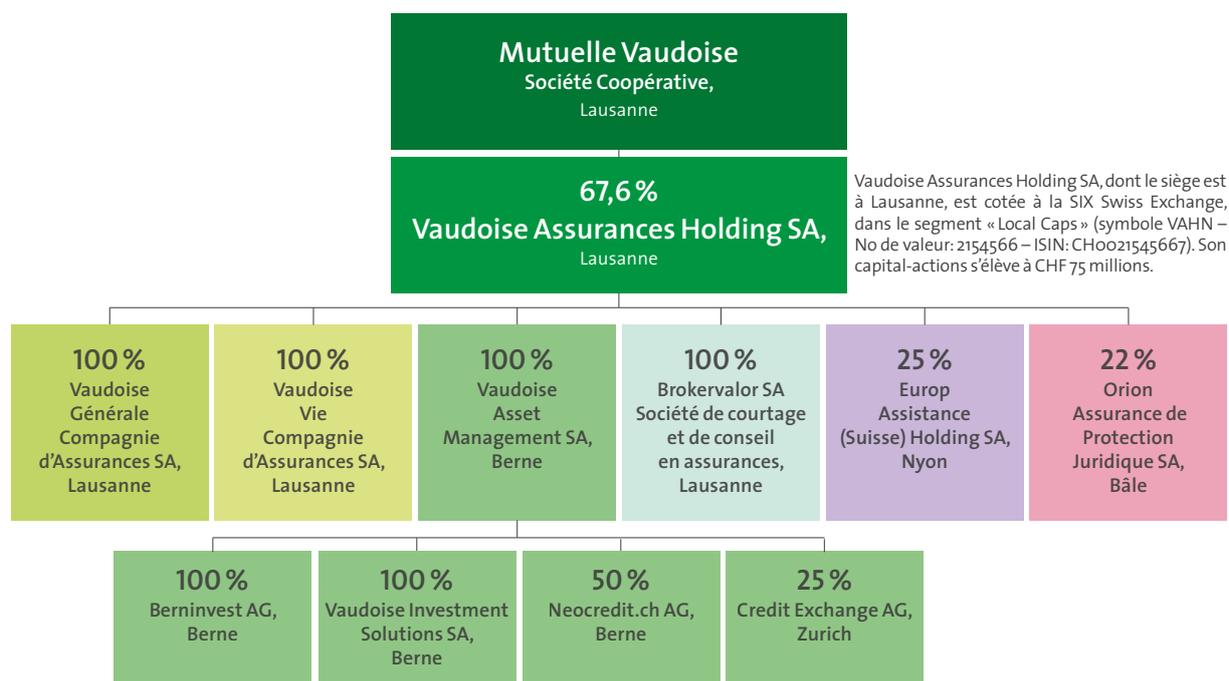
Afin de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacun, dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit est accompagné, dès 2018, par une démarche de smart working. La Vaudoise a également adhéré à la charte Work Smart.

La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps (SIRH) et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.). Dans ce contexte, un groupe de travail Mixité a été mis sur pied en 2018 afin de faire un état des lieux des mesures d'amélioration possibles pour permettre aux jeunes parents de faciliter la coexistence de leurs deux carrières.

2. Principaux segments d'activité

En tant que porteur de risque, Vaudoise Vie est active dans les branches des assurances individuelles sur la vie. La palette de produits est largement diversifiée et adaptée aux besoins des clients. Elle comprend des assurances contre les risques de décès et d'invalidité et des assurances permettant de constituer une épargne ou de couvrir le risque de longévité (rentes viagères). Compte tenu des conditions économiques actuelles, l'offre de produits d'assurances de capitaux avec une composante d'épargne à taux d'intérêt garanti est en grande partie remplacée par des assurances liées à des fonds de placement.

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2018 atteint CHF 1'427'488'375.–.

La société détient en direct quatre filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont cinq entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA qui détient directement les sociétés Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion Assurance de Protection Juridique SA. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient également 25% de Credit Exchange AG, plateforme de financement immobilier et 50% de Neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE / PME. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25% du capital-actions d'Europ Assistance et 22% du capital-actions d'Orion.

Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervalor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Vie.

La gestion des processus et des ressources est dans de nombreux domaines effectuée dans une vision de Groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Vie et sa sœur Vaudoise Générale, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Vie et des principales sociétés du Groupe est la société KPMG SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis le 8 mai 2017. L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Vie du 22 mars 2019 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA dès l'exercice 2019.

B

Résultats de l'entreprise

Les primes 2018 sont en hausse de 7,2%. Le résultat 2018 de Vaudoise Vie s'élève à CHF 7,5 millions. A noter que les bons résultats des placements, dont le rendement comptable net est de 1,7%, ont permis à nouveau de renforcer la provision pour garantie de taux d'intérêt.

Compte de résultat en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Primes brutes	220.0	205.2
Primes brutes cédées aux réassureurs	-6.7	-7.0
Primes pour propre compte	213.3	198.2
Variation des reports de primes	2.5	2.1
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-	-0.1
Primes acquises pour propre compte	215.7	200.2
Autres produits de l'activité d'assurance	6.8	6.5
Total des produits de l'activité technique d'assurance	222.5	206.7
Charges des sinistres : montants payés bruts	-198.2	-211.6
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	3.3	5.9
Variation des provisions techniques	-10.2	-27.3
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	-0.6	-2.0
Variation des provisions techniques : de l'assurance sur la vie liée à des participations	-26.0	-15.3
Charges des sinistres pour propre compte	-231.8	-250.4
Frais d'acquisition et de gestion	-37.8	-32.4
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-37.8	-32.4
Autres charges techniques pour propre compte	-14.1	-4.5
Total des charges de l'activité technique	-283.7	-287.2
Résultat d'exploitation	-61.2	-80.5
Produits des placements	150.4	160.1
Charges financières et frais de gestion des placements	-62.5	-63.5
Résultat des placements	87.9	96.6
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-8.2	9.1
Autres produits financiers	31.4	74.6
Autres charges financières	-37.0	-90.6
Résultat sur les autres éléments financiers	-13.8	-7.0
Résultat opérationnel	12.9	9.1
Bénéfice avant impôts	12.9	9.1
Impôts directs	-5.5	-0.7
Bénéfice	7.5	8.5

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

Malgré un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie progresse de 7,2 % à CHF 220 millions. Ce résultat est principalement dû aux affaires à prime unique.

Vaudoise Vie a poursuivi sa stratégie d'adaptation de sa gamme de produits traditionnels à primes périodiques. Elle a ainsi développé de nouvelles fonctionnalités sur son produit phare RythmoInvest. Cette solution flexible permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités financières. Elle consiste à investir dans des fonds de placement maison tout en suivant le cycle de vie du client, pour finalement sécuriser complètement l'investissement. La Vaudoise est connue pour faire participer ses clients à son succès en leur permettant d'accéder aux mêmes placements que l'entreprise à qui ils font confiance. Cette solution innovante a largement dépassé les attentes ; elle est sur le point de compenser le recul enregistré sur les produits traditionnels.

La Compagnie a poursuivi sa retenue dans l'offre en assurances à prime unique traditionnelles. Elle a toutefois profité d'une fenêtre favorable pour commercialiser une nouvelle tranche TrendValor liée à un indice boursier, ce qui lui a permis de pratiquement doubler son encaissement de primes à CHF 33,8 millions.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie fait l'objet d'une attention toute particulière. A cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa provision pour garantie de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés au risque de taux d'intérêt.

Les participations aux excédents attribuées aux assurés de la branche vie dépendent principalement de la marge d'intérêts réalisée sur les placements de l'exercice précédent. En 2018, elles s'élèvent à CHF 4,1 millions contre CHF 4,5 millions à fin décembre 2017.

Si les conditions s'avèrent toujours particulièrement difficiles sur les marchés des capitaux, la sinistralité est par contre bien maîtrisée dans le domaine de l'invalidité avec une diminution de 12,7 % tandis que la charge de sinistres décès a fortement reculé de 32,1 %.

En ce qui concerne les frais d'acquisition et de gestion, l'augmentation s'explique essentiellement par une dotation à la réserve de cotisation de l'employeur auprès de sa caisse de pension.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Vie se monte à fin décembre 2018 à CHF 4,2 milliards. Une part importante des classes d'actifs a terminé l'année en territoire positif. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Autres placements	Placements assurances vie liées	Total
Vaudoise Vie 2017							
Produits des placements	15.6	97.9	8.9	5.7	32.1	-	160.1
Charges financières et frais de gestion des placements	-9.0	-16.1	-0.1	-0.2	-38.2	-	-63.5
Résultats financiers nets des placements des assurances vie liées à des participations	-	-	-	-	-	9.1	9.1
Autres produits financiers	-	38.9	-	-	35.6	-	74.6
Autres charges financières	-	-47.6	-	-	-43.0	-	-90.6
Résultat financier	6.5	73.1	8.9	5.5	-13.4	9.1	89.7
Vaudoise Vie 2018							
Produits des placements	19.2	69.0	8.5	6.7	47.1	-	150.4
Charges financières et frais de gestion des placements	-3.9	-20.1	-0.4	-0.4	-37.7	-	-62.5
Résultats financiers nets des placements des assurances vie liées à des participations	-	-	-	-	-	-8.2	-8.2
Autres produits financiers	-	15.7	-	-	15.7	-	31.4
Autres charges financières	-	-25.3	-	-	-11.7	-	-37.0
Résultat financier	15.3	39.4	8.1	6.3	13.5	-8.2	74.3

1.2.2. Immobilier

En 2018, Vaudoise Vie a confirmé et renforcé sa stratégie de placement immobilier « Core » privilégiant la qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de constructions et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté. Une analyse régulière du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2018 de 6 immeubles pour un montant de plus de CHF 52 millions. Cette année, Vaudoise Vie a concrétisé l'achat d'un immeuble existant à Lausanne Ouchy avec une très bonne situation et d'importants potentiels, et va débiter la construction de 3 immeubles à Morges.

En 2018, Vaudoise Vie a livré 130 logements. Il s'agissait d'une opération neuve de 57 logements à Grenchen Nord et de la livraison d'un projet d'agrandissement d'un immeuble résidentiel à Lausanne où la surface locative a pu être doublée et les logements modernisés en lien avec les besoins actuels du marché (46 logements), ainsi que la rénovation et de densification à Berne (27 logements et plusieurs commerces et cabinets médicaux).

Nous avons également lancé les travaux d'une opération de construction neuve en Suisse romande à Pully (123 logements et une crèche garderie). Enfin, l'année 2018 a vu la mise en production d'un outil informatique de gestion de portefeuille (Immopac) permettant la digitalisation complète du processus de gestion depuis l'envoi des données financières et locatives par les régies, leur consolidation, et jusqu'à l'évaluation Discounted Cash Flow (DCF) des immeubles. Cette solution permet d'améliorer fortement les capacités d'analyse et de gestion du portefeuille. En même temps la société a mis en place un nouveau contrat de gérance uniforme sur le plan national donnant plus de compétences et plus de responsabilités aux 23 régies partenaires, en y introduisant une notion de rémunération variable basée sur le degré d'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs annuels.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Vie atteint ainsi CHF 623 millions. La part de placement dans l'immobilier s'élève à 15,0%. L'amélioration du résultat par rapport à l'année précédente s'explique par des plus-values sur des ventes effectuées durant l'année ainsi que des attributions moindres à la provision pour dépréciation. La performance brute en valeur de marché s'est quant à elle élevée à 4,7% pour 2018.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 55,9% du total des placements en 2018 contre 56,2% une année auparavant. Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, Vaudoise Vie a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité (« AAA », « AA » ou « A »).

La performance en valeur de marché du portefeuille d'obligations en monnaies étrangères est de -1,9%. La performance en valeur de marché du portefeuille obligataire en CHF est de -0,3%.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2018, ces investissements représentent CHF 400,0 millions, soit 9,6% des placements, comme en 2017.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Vie considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. Cette année a été marquée par une croissance soutenue des prêts octroyés répondant à ses critères d'acceptation, si bien que leur part dans l'allocation globale de ses actifs est de 10,6% alors qu'ils se montaient à 8,8% en 2017. La performance des prêts hypothécaires en valeur de marché est de 1,4% pour 2018 contre 2,6% une année auparavant.

1.2.6. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity se situe à 3,2% en 2018 contre 4,0% une année auparavant.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 8,2% de l'ensemble des placements de la société à fin 2018, en diminution par rapport à 2017 (11,0%).

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75% de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2018, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunération sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunération assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2018, il a siégé à quatre reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation

du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2018, il s'agissait d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité.

Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2018, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA et le rapport sur la situation financière (publication assureur). De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il

lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.8. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement.

Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunération peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2018, la Direction se compose des neuf membres suivants :

Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO
Jean-Daniel Laffely	Directeur général adjoint, CFO, Dépt Finances & Projets stratégiques
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt Réseaux de vente & Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt Asset Management
Christian Lagger	Directeur Dépt Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur Dépt Assurances de personnes
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines
Jan Ellerbrock	Directeur, CTO, Dépt IT & Transformation digitale
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat général

Il est également à relever que Frédéric Traimond a rejoint la direction à compter du 1^{er} janvier 2019, en tant que directeur du département Actuariat & Réassurance et CRO

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Système de contrôle interne et gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques du Groupe s'articule sur les axes suivants :

- Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur trois lignes de défense :
 1. les entités opérationnelles
 2. les fonctions de contrôle
 3. l'audit interne
- Le Conseil d'administration supervise la gestion des risques du Groupe et de ses sociétés filles. Il s'appuie pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques sur le Comité d'audit et des risques.
- La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.

Le dispositif de gestion des risques s'appuie sur les fonctions de contrôle suivantes :

3.1. Comité de gestion des risques d'entreprise

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, des responsables du contrôle de gestion et du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité soutient les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances ;
- risques de marché : risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurance et financiers et la propension aux risques du Groupe et de ses principales sociétés filles que sont Vaudoise

Générale et Vaudoise Vie. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actifs/passifs et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

3.2. Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Une solution Gouvernance, Risque et Conformité (GRC) Enablon a été acquise en 2015. Cette solution sous-tend notre gestion des risques (référentiel unique et centralisé) et permet une gestion centralisée du système de contrôle interne.

3.3. Compliance

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à

destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

3.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

3.5. Actuaire responsable

L'actuaire responsable d'une entreprise d'assurances a la responsabilité de diriger la partie technique du plan d'exploitation. Il désigne les tarifs à la base d'un produit. Il s'assure que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit périodiquement des rapports à l'attention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

3.6. Comité ALM

Le Comité ALM (Asset Liability Management) de Vaudoise Générale a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actifs/passifs des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.7. Investment controlling

L'Investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et ex-

ternes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

3.8. Comité de sécurité (COS) et Cellule de sécurité (CES)

La Direction a établi un concept de sécurité global qui définit l'organisation, le fonctionnement et les objectifs de sécurité valables pour le Groupe. Il a pour vocation d'améliorer la coordination des risques de sécurité du Groupe Vaudoise pour les axes stratégiques de sécurité, de les considérer de manière transverse et, de ce fait, d'accroître leur maîtrise. Ces axes de sécurité sont les suivants : sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie ; protection de la santé et bien-être des collaborateurs ; sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité informatique ; protection des données et Data Leakage Protection (DLP).

L'organisation de sécurité comprend un Comité de sécurité (gouvernance) et une Cellule de sécurité pour la coordination transverse des unités de lignes en charge des différents axes stratégiques (SIS, IT, RH et Compliance).

3.9. Comité de Pilotage BCM

Le Business Continuity Management (BCM) est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise. Le but du BCM est d'assurer une approche globale qui comprend la politique, les règles et les procédures garantissant le maintien ou la reprise des opérations clés d'une façon planifiée en cas de perturbation extraordinaire telle que définie par l'entreprise en fonction de son impact potentiel.

Le Comité de Pilotage BCM (COPIL) est chargé de l'organisation opérationnelle du processus de BCM, en soutien au Chief Risk Officer. Il gère le processus BCM de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques, compliance et de gestion de crise.

3.10. Audit interne

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

D

Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Pour une compagnie d'assurances vie, les risques d'assurance, qui affectent la valeur des engagements d'assurance, sont liés non seulement au caractère incertain de la réalisation des risques couverts (décès, invalidité, longévité) mais aussi aux fluctuations qui peuvent affecter les frais d'administration (risque de frais) et le comportement des clients (risque d'annulation).

Une évolution défavorable des risques d'assurance peut être liée à des produits inadaptés (définition des couvertures), une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité, à des frais trop élevés et/ou à l'évolution des taux d'annulation.

Le risque de frais représente l'augmentation de la valeur de nos engagements à la suite d'une évolution défavorable de nos frais d'administration.

La maîtrise des risques d'assurance implique donc les mesures suivantes :

- l'établissement de règles de souscription assurant un niveau de sinistralité raisonnable ;
- la cession des risques biométriques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée ;
- le suivi régulier de la sinistralité ;
- le suivi du niveau des frais ;
- le suivi du comportement des clients (taux d'annulation) et le maintien d'un niveau de fidélité adéquat.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. Une société d'assurances vie est d'autant plus exposée au risque de taux d'intérêt par ses engagements d'assurances. L'objectif pour Vaudoise Vie est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Vie décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit

prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Vie applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères, les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse ainsi que de fonds de placements immobiliers.

Le risque de performance insuffisante de nos placements ajustée aux risques et par rapport à nos engagements reste un risque majeur pour Vaudoise Vie, ceci d'autant plus si la situation sur les taux sans risque venait encore à empirer dans les années à venir. Les mesures déjà prises permettent toutefois de mitiger une telle évolution adverse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties de respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui suivent de manière permanente ces risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et politique marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des

marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, la Vaudoise a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et a gardé stable son allocation en immobilier.

Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, composé d'obligations et de prêts aux collectivités, la société a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Vie est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitoré avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même

cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Vie est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2018, Vaudoise Vie est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E

Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

2. Evaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2018 :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Valeur proche du marché des actifs		
Immeubles	856.9	778.6
Titres à revenus fixes	2'390.6	2'512.0
Prêts	420.7	435.4
Hypothèques	446.4	383.2
Actions	-	-
Autres placements	400.2	581.6
<i>Placements collectifs – immobiliers</i>	20.5	37.5
<i>Placements collectifs – actions</i>	162.3	251.8
<i>Placements collectifs – obligations</i>	55.3	91.9
<i>Placements alternatifs</i>	149.1	186.7
<i>Autres placements de capitaux</i>	20.6	13.8
Total des placements	4'522.3	4'690.8
Placements financiers des assurances vie liées à des parts de fonds	246.6	214.2
Créances issues d'instruments financiers dérivés	14.1	15.2
Valeur proche du marché des autres actifs		
Liquidités	54.4	56.8
Créances issues des activités d'assurance	44.9	45.0
Autres créances	30.2	17.7
Autres actifs	28.9	30.0
Total des autres actifs	158.3	149.4
Total des valeurs proches du marché des actifs	4'941.3	5'069.7

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour ce dernier les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel

et à son évolution projetée, d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes

Les obligations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, la valeur de marché de ces prêts est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois. Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Actions

Les actions sont valorisées à la valeur de marché de clôture.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds, valorisés à la valeur de marché, de Private Equity, valorisés à la dernière valeur de marché disponible fournie par nos partenaires, de produits dérivés de couverture, valorisés à la valeur de marché, comme les placements collectifs compris également sous cette rubrique.

Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations

Cette position regroupe l'ensemble des investissements effectués pour nos clients dans le cadre de produits d'assurances vie liés. Ces placements sont valorisés à la dernière valeur de marché disponible.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	856.9	623.4	233.5
Titres à revenus fixes	2'390.6	2'321.7	68.9
Prêts	420.7	392.0	28.7
Placements alternatifs	149.1	131.5	17.6
Placements collectifs – actions	162.3	150.4	12.0
Hypothèques	446.4	438.4	8.0

Les écarts de valorisation des immeubles, des placements alternatifs et des placements collectifs en actions s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances

Depuis le SST 2013, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'estimation des engagements d'assurances. Ce modèle fait varier les projections de flux de paiements résultant des contrats d'assurances et les facteurs d'actualisation de ces flux en fonction des effets de scénarios économiques.

D'autre part, ce calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances diffère de celui de la valeur statutaire par des choix de paramètres différents. La valeur statutaire repose sur les paramètres des tarifs des différents contrats, alors que la valeur estimative repose sur des estimations réalistes des paramètres décrivant les flux attendus. D'autre part, les facteurs d'actualisation sont différents car la valeur statutaire repose sur les taux d'intérêt techniques des tarifs, alors que la valeur estimative repose sur les courbes de taux sans risque observées à la date de référence du calcul du SST.

Les autres engagements sont composés de dettes ordinaires, de provisions financières et de prêts subordonnés. La valeur proche du marché de ces derniers est calculée en interne avec la méthode DCF, en escomptant les flux attendus par la courbe swap à laquelle est ajouté un spread afférent au risque de ceux-ci. Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques ne sont pas prise en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

Le tableau ci-dessous présente la valeur proche du marché des engagements :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances		
Assurance directe : assurances sur la vie (hors ass. vie liées à des parts de fonds)	3'572.1	3'575.8
Assurance directe : assurances vie liées à des parts de fonds	229.4	204.9
Réassurance active : assurances sur la vie (hors ass. vie liées à des parts de fonds)	38.4	39.4
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	3'839.9	3'820.2
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances		
Assurance directe : assurances sur la vie (hors ass. vie liées à des parts de fonds)	-10.5	-10.3
Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances	-10.5	-10.3
Valeur proche du marché des autres engagements		
Provisions non techniques	1.9	2.2
Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	464.0	467.0
Engagements issus d'instruments financiers dérivés	5.1	2.9
Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	18.0	18.6
Engagements issus des activités d'assurance	46.7	155.7
Autres passifs	33.7	11.0
Valeur proche du marché des autres engagements	569.4	657.5
Somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances et de la valeur proche du marché des autres engagements	4'398.8	4'467.3

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Provisions techniques	3'628.7	3'596.2
Provisions non techniques	161.9	160.4
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	563.5	648.3
Total du passif	4'354.1	4'404.9

3.1. Paramètres d'évaluation proches du marché des provisions à des fins de solvabilité

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités d'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des tables de probabilité de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b) et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Frais

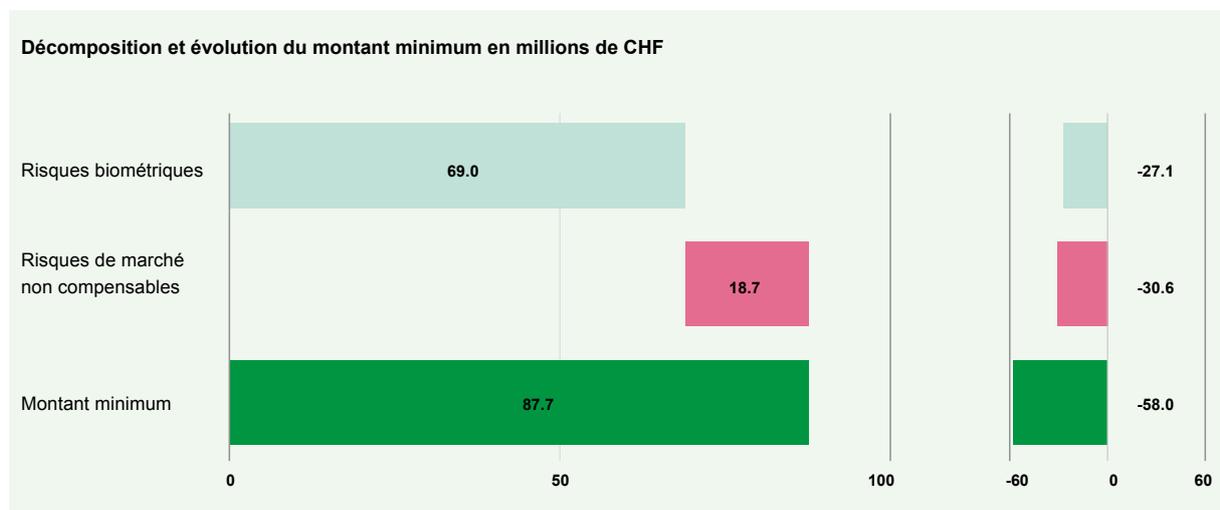
Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

4. Montant minimum

Le tableau suivant donne la décomposition du montant minimum :



Le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant, selon les différentes composantes du tableau ci-dessus, repose sur une projection de l'évolution des risques correspondants.

Le risque de marché non compensable est lié à l'impossibilité de couvrir les engagements d'assurances ayant des durées longues par des titres sans risque. La diminution du montant minimum est liée à l'utilisation d'une nouvelle méthodologie du nouveau modèle standard pour le Swiss Solvency Test 2019.

F

Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le taux SST au 1^{er} janvier 2019 démontre que Vaudoise Vie dispose de fonds propres et de réserves en suffisance. Plusieurs stress tests ont du reste été réalisés notamment dans le cadre de l'ORSA, lesquels démontrent la capacité de résistance de la société aux événements adverses.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Vie qui, actuellement, conserve un objectif de consolidation de ses fonds propres et ne distribue pas de dividende depuis de nombreuses années.

Vaudoise Vie bénéficie de financements par des prêts accordés par d'autres sociétés du Groupe mais n'a pas contracté de prêt à l'extérieur du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2016	100.0	55.0	26.0	11.8	192.8
Dividendes versés en 2017	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	11.0	-11.0	-
Bénéfice	-	-	-	8.5	8.5
Etat au 31.12.2017	100.0	55.0	37.0	9.3	201.3
Dividendes versés en 2018	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	9.0	-9.0	-
Bénéfice	-	-	-	7.5	7.5
Etat au 31.12.2018	100.0	55.0	46.0	7.7	208.7

L'écart entre les fonds propres statutaires de CHF 209 millions ci-dessus et les fonds propres en valeur proche du marché (différence entre les actifs et passifs en valeur proche du marché) de CHF 543 millions se monte à CHF 334 millions. Cet écart provient de la différence d'évaluation des actifs qui sont réévalué positivement de CHF 379 millions en valeur proche du marché alors que les engagements d'assurances sont, quant à eux, sous-évalués dans les comptes statutaires et augmentent donc les passifs en valeur proche du marché de CHF 201 millions. Le solde de l'écart de CHF 156 millions correspond aux autres engagements qui ne sont pas pris en compte en valeur proche du marché.

En complément des fonds propres, il est à relever que Vaudoise Vie dispose également de prêts subordonnés, de durées fixes et indéterminées, octroyés par des sociétés du Groupe pour un total de CHF 460 millions. L'objectif de ce financement est d'augmenter de manière momentanée l'assise financière de la société.

Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après.

Les informations actuelles sur la solvabilité de Vaudoise Vie sont soumises à un audit prudentiel.

Le SST 2019, calculé sur la base des données au 31 décembre 2018, aboutit à un quotient SST de 227,3%. Celui-ci se situe donc à un niveau bien supérieur au minimum requis. Les éléments principaux du calcul sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Calcul du capital cible en millions de CHF	SST 2019	SST 2018	Différence
Risques d'assurances	103.3	131.9	-28.6
Risques de marché	311.5	442.3	-130.8
Effets de diversification	-72.5	-119.2	46.7
Effets des scénarios	7.7	11.1	-3.4
Risque de crédit	102.6	89.0	13.6
Autres effets sur le capital cible	-49.0	-	-49.0
Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	403.6	555.2	-151.5
Montant minimum (MM)	87.7	145.7	-58.0
Capital cible (CC)	491.3	700.9	-209.5

Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	4'941.3	5'069.7	-128.4
Valeur proche du marché des engagements	4'398.8	4'467.3	-68.6
Différence (actifs – engagements)	542.5	602.3	-59.8
Déductions	-1.3	-1.0	-0.3
Capital de base	541.3	601.3	-60.1
Capital complémentaire	464.0	467.0	-3.0
Capital porteur de risque (CPR)	1'005.3	1'068.3	-63.1
Quotient SST	227.3 %	166.2 %	61.1 %

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements même après des circonstances défavorables qui ne se produiraient qu'une fois par siècle.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque sur un an, correspond à la moyenne des valeurs des pertes qui ne se produiraient qu'une fois tous les cent ans. Ce capital risque comprend les risques d'assurance, de marché et de crédit (voir chapitre D) ;
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable se produisant une fois tous les cent ans pour qu'elle puisse encore liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours.

Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base, qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements (voir chapitre D) ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

Selon les exigences imposées aux compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie utilise un modèle interne partiel pour l'évaluation des engagements d'assurances. Ce modèle vise à tenir compte des garanties et options intégrées dans les contrats d'assurances. Il tient compte de la dépendance du comportement des assurés à l'égard des marchés financiers. Ce modèle a été soumis en juin 2013 à la FINMA pour approbation. La FINMA a accordé une autorisation provisoire pour l'utilisation de ce modèle, qui vaut pour le SST 2019.

Pour le calcul des risques (capital cible), Vaudoise Vie suit la méthodologie du nouveau modèle SST standard.

De plus, Vaudoise Vie applique un modèle interne partiel pour la garantie accordée par Vaudoise Générale pour le niveau du capital porteur de risque. Ce modèle est principalement destiné à déterminer les effets de cette garantie sur le capital cible de Vaudoise Vie. Le modèle détermine également la valeur de cette garantie à prendre en compte dans le capital porteur de risque. En avril 2013, la FINMA a accordé une autorisation conditionnelle pour l'utilisation de ce modèle, qui est valable pour le SST 2019.

3. Décomposition et évolution du capital cible

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2019 :



Comme la majorité des compagnies d'assurances vie, Vaudoise Vie a un volume important d'engagements de longue durée avec des garanties d'intérêt qu'elle couvre en grande partie par des titres à revenus fixes. Elle est ainsi exposée au risque de taux d'intérêt (sur les différences de flux entre actifs et passifs) et au risque d'écarts de crédit. Par le ralentissement volontaire de la production de contrats d'assurances avec garantie d'intérêt, l'exposition au risque de taux d'intérêt a diminué de manière appréciable. Du côté des placements, la restructuration du portefeuille de titres à revenus fixes entraîne également une réduction du risque d'écart de crédit. Un troisième facteur contribuant à la diminution significative du risque de marché est l'introduction, pour le SST 2019, du nouveau modèle standard SST.

Depuis le SST 2017, l'obligation inconditionnelle d'agrèger les scénarios a été levée. Considérant que le modèle standard couvrait suffisamment les risques, Vaudoise Vie n'a pris en compte que le scénario de concentration immobilière prescrit par la FINMA.

4. Décomposition et évolution du capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2019 :

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF	SST 2019	SST 2018	Différence
Immeubles et fonds placement immobilier	877.4	816.0	61.4
Obligations et fonds placement en obligations, prêts et hypothèques	3'313.0	3'422.5	-109.5
Actions et fonds placement en actions	162.3	251.8	-89.5
Placements alternatifs	149.1	186.7	-37.6
Instruments dérivés et autres placements	20.6	29.0	-8.4
Placements des assurances liées à des participations	246.6	214.2	32.4
Liquidités, créances et autres actifs	172.3	149.4	22.9
Valeur proche du marché des actifs	4'941.3	5'069.7	-128.4
Valeur des engagements d'assurances (après réassurance)	3'600.0	3'605.0	-5.0
Provisions techniques des assurances liées à des participations	229.4	204.9	24.5
Provisions non techniques	1.9	2.2	-0.3
Engagements portant intérêt	464.0	467.0	-3.0
Autres engagements	103.5	188.3	-84.8
Valeur proche du marché des engagements	4'398.8	4'467.3	-68.6
Différence (actifs – engagements)	542.5	602.3	-59.8
Déductions	-1.3	-1.0	-0.3
Capital de base	541.3	601.3	-60.1
Capital complémentaire	464.0	467.0	-3.0
Capital porteur de risque (CPR)	1'005.3	1'068.3	-63.1

La dégradation du capital porteur de risque est due principalement aux variations de cours des titres à revenus fixes et des fonds en actions. Les autres variations significatives ayant un effet sur le bilan en valeur de marché sont les suivantes :

- actions et fonds de placement en actions : la baisse de valeur est aussi due à des ventes (en plus des variations de cours) ;
- titres à revenus fixes : la baisse en valeur de marché est également due à des ventes.

La diminution du poids des engagements d'assurances traditionnelles à long terme atténue la diminution du capital porteur de risque. Le portefeuille des assurances liées à des participations s'accroît.

Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »



KPMG SA
Financial Services Suisse romande

Avenue du Théâtre 1
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 64
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE VIE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

 Entreprise certifiée EXPERTsuisse



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 mars 2019

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31 décembre 2018 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

ACTIF	31.12.2018	31.12.2017
Placements		
Biens immobiliers	623 397	570 515
Titres à revenus fixes	2 321 745	2 384 582
Prêts	400 079	407 863
Hypothèques	438 371	374 688
Actions	9	9
Autres placements	369 897	503 155
Total des placements	4 153 498	4 240 811
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	246 595	214 232
Créances sur instruments financiers dérivés	11 700	10 550
Dépôts découlant de la réassurance acceptée	29 590	30 320
Liquidités	54 403	56 757
Part des réassureurs dans les provisions techniques	17 953	18 614
Immobilisations corporelles	6	12
Immobilisations incorporelles	1 271	1 001
Créances sur les preneurs d'assurance	2 330	2 405
Créances sur les entreprises d'assurance	3 280	2 310
Créances nées d'opérations d'assurances	5 609	4 715
Autres créances diverses	30 172	17 682
Autres créances	30 172	17 682
Prorata d'intérêts	22 769	24 300
Actifs transitoires	4 815	4 648
Actifs transitoires opérations spéciales devises	2 357	1 121
Comptes de régularisation	29 941	30 069
TOTAL DES ACTIFS	4 580 738	4 624 763

Bilan au 31 décembre 2018 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

PASSIF	31.12.2018	31.12.2017
Provisions techniques	3 312 127	3 300 395
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	231 253	205 867
Provisions non techniques	161 911	160 377
Dettes sur instruments financiers dérivés	3 000	500
Dépôts résultant de la réassurance cédée	17 953	18 614
Dettes envers les preneurs d'assurance	149 524	156 519
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires	387	384
Dettes envers les entreprises d'assurance	0	561
Dettes nées d'opérations d'assurances	149 912	157 463
Autres passifs divers	11 898	109 242
Autres passifs envers des détenteurs de participations	847	623
Autres passifs	12 745	109 865
Primes payées d'avance et prestations à payer	12 217	3 043
Prorata d'intérêts	2 032	2 002
Autres	8 868	5 378
Comptes de régularisation	23 116	10 424
Emprunt subordonné envers société du groupe	270 000	270 000
Emprunt subordonné envers des détenteurs de participations	190 000	190 000
Dettes subordonnées	460 000	460 000
TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES	4 372 016	4 423 504
Fonds propres		
Capital-actions	100 000	100 000
Réserves légales issues du bénéfice	55 000	55 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	46 000	37 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :		
solde reporté de l'exercice précédent	258	787
bénéfice / perte (-) de la période	7 464	8 471
Total des fonds propres	208 722	201 258
TOTAL DES PASSIFS	4 580 738	4 624 763

Compte de résultat en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Primes brutes	219 989	205 173
Primes brutes cédées aux réassureurs	-6 675	-7 008
Primes pour propre compte	213 314	198 165
Variation des reports de primes	2 455	2 105
Variation des reports de primes : part des réassureurs	-38	-84
Primes acquises pour propre compte	215 731	200 186
Autres produits de l'activité d'assurance	6 763	6 467
Total des produits de l'activité technique d'assurance	222 493	206 653
Charges des sinistres : montants payés bruts	-198 230	-211 648
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	3 267	5 899
Variation des provisions techniques	-10 217	-27 273
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	-622	-2 018
Variation des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-25 957	-15 314
Charges de sinistres pour propre compte	-231 759	-250 354
Frais d'acquisition et de gestion	-37 848	-32 352
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-37 848	-32 352
Autres charges techniques pour propre compte	-14 122	-4 459
Total des charges de l'activité technique	-283 729	-287 165
Résultat d'exploitation	-61 235	-80 512
Produits des placements	150 445	160 136
Charges financières et frais de gestion des placements	-62 523	-63 522
Résultat des placements	87 922	96 614
Résultats financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-8 160	9 094
Autres produits financiers	31 353	74 595
Autres charges financières	-36 958	-90 644
Résultat sur les autres éléments financiers	-13 764	-6 955
Résultat opérationnel	12 923	9 147
Bénéfice avant impôts	12 923	9 147
Impôts directs	-5 459	-676
Bénéfice	7 464	8 471

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (EN CHF)
1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation avec le reporting à l'autorité de surveillance, certaines positions des placements ont été reclassées en 2018 sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs sont évalués individuellement. Les passifs sont évalués à leur valeur nominale, exceptés les provisions techniques.

Placements et immobilisations

Les biens immobiliers, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans.

Les participations sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché pour les placements alternatifs et les autres titres détenus à long terme. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation convenus avec la FINMA.

4. Honoraires versés à l'organe de révision	2018	2017
Prestations d'audit	229 000	277 000
5. Charges de personnel	18 840 829	15 124 369
6. Amortissements sur immobilisations corporelles	6 852	6 851
7. Amortissements sur immobilisations incorporelles	298 802	111 815
8. Autres données relatives à l'annexe		
8.1 Sûretés constituées en faveur de tiers		
Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4 534 360 948	4 610 723 111

8.2 Garanties des dettes de l'entreprise

Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)

	Valeur nominale		Valeur de remplacement	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Receive	0	36 000 000	0	35 627 279
Pay	0	-36 000 000	0	-35 955 768

8.3 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements

dans les classes d'actifs suivantes :

	2018	2017
Titres à revenus fixes	2 319 335 222	2 046 945 910
Total	2 319 335 222	2 046 945 910

8.4 Engagements conditionnels

Engagements Private Equity	57 977 574	74 792 660
Put Options	0	-444 122
Souscription emprunts obligataire terme	0	3 037 200
Prêts hypothécaires non libérés	26 933 753	32 634 138

Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

8.5 Emploi à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 250. Une refacturation des frais généraux, comprenant des frais de personnel, est effectuée par Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA.

8.6 Dissolution des réserves latentes tel que prévu par le droit de la société anonyme

0 1 784 053

9. Ventilation des autres placements

	2018	2017
Fonds immobiliers	20 171 320	35 352 429
Fonds d'actions	93 833 881	144 930 504
Fonds d'obligations	581 478	45 119 196
Fonds marché monétaire	2 098 579	1 844 080
Fonds mixtes	114 158 650	103 951 263
Alternatifs	131 493 580	168 091 655
Instruments financiers dérivés	7 559 656	3 865 416
Total	369 897 144	503 154 543

10. Ventilation des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations

Liquidités	22 730 741	9 423 762
Titres à revenus fixes	38 887 653	39 072 102
Prêts	23 822 664	25 196 500
Fonds d'actions	46 932 820	59 780 658
Fonds d'obligations	46 122 982	20 036 412
Fonds marché monétaire	1 975 901	2 265 140
Fonds mixtes	63 340 520	55 754 137
Instruments financiers dérivés	2 782 198	2 702 935
Total	246 595 478	214 231 646

11. Provisions techniques au 31.12.2018

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	44 630 222	1 026 871	43 603 352
Provisions pour sinistres en cours	1 802 607	806 180	996 427
Réserves mathématiques	3 252 779 683	16 120 216	3 236 659 467
Provisions pour fonds d'excédents	12 914 067	0	12 914 067
Total	3 312 126 579	17 953 266	3 294 173 313

Provisions techniques au 31.12.2017

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	47 095 824	1 064 724	46 031 100
Provisions pour sinistres en cours	732 483	400 542	331 941
Réserves mathématiques	3 245 531 796	17 148 340	3 228 383 456
Provisions pour fonds d'excédents	7 035 360	0	7 035 360
Total	3 300 395 463	18 613 606	3 281 781 857

12. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2016	100 000 000	55 000 000	26 000 000	11 787 401	192 787 401
Dividendes versés en 2017				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			11 000 000	-11 000 000	0
Bénéfice				8 471 076	8 471 076
Etat au 31.12.2017	100 000 000	55 000 000	37 000 000	9 258 477	201 258 477
Dividendes versés en 2018				0	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice			9 000 000	-9 000 000	0
Bénéfice				7 463 778	7 463 778
Etat au 31.12.2018	100 000 000	55 000 000	46 000 000	7 722 254	208 722 254

13. Variation des provisions techniques d'assurances

	2018	2017
Provisions pour sinistres en cours	-664 509	-875 690
Réserves mathématiques	-10 174 165	30 166 719
Total	-10 838 674	29 291 030

14. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs

1) Produits des placements		
Biens immobiliers	15 649 310	15 118 430
Titres à revenus fixes	44 388 841	48 324 253
Prêts	7 602 505	8 912 088
Hypothèques	6 678 180	5 668 245
Actions	600	600
Autres placements	7 716 634	8 200 007
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	1 587 292	1 406 465
Total	83 623 362	87 630 088
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	2 166 271	458 605
Titres à revenus fixes	3 198 837	1 603 986
Prêts	324 267	0
Autres placements	13 293 962	14 321 838
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	8 782 220	12 497 693
Total	27 765 556	28 882 121
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	1 372 232	0
Titres à revenus fixes	21 372 022	47 987 454
Prêts	549 361	0
Autres placements	26 132 294	9 540 362
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	83 482	97 756
Total	49 509 392	57 625 571
Total produits des placements	160 898 310	174 137 780

15. Détails des charges des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	2 328 487	7 241 290
Titres à revenus fixes	9 514 694	7 987 124
Prêts	75 611	52 637
Hypothèques	300 000	0
Autres placements	22 377 407	23 687 815
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	17 839 200	6 009 991
Total	52 435 399	44 978 857
2) Moins-values réalisées		
Titres à revenus fixes	8 793 389	6 167 571
Prêts	324 267	0
Autres placements	1 260 273	217 532
Placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	143 749	82 138
Total	10 521 678	6 467 242
3) Intérêts passifs et frais de gestion		
Intérêts passifs	11 507 150	11 360 977
Frais de gestion	6 041 616	6 807 144
Total	17 548 767	18 168 121
Total charges des placements	80 505 843	69 614 219

16. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2019.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en CHF)

	2018
Solde disponible	
Bénéfice de l'exercice	7 463 778
Solde ancien reporté	258 477
Solde disponible	7 722 254
Proposition du Conseil d'administration	
Dividende ordinaire	0
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	7 000 000
Solde à reporter	722 254
Soit au total	7 722 254

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

**Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - vie »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Vie individuelle	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
	1 Primes brutes	205.2	220.0	179.4
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-7.0	-6.7	-7.0	-6.7
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	198.2	213.3	172.4	161.3
4 Variations des reports de primes	2.1	2.5	2.1	2.5
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	-0.1	-	-0.1	-
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	200.2	215.7	174.4	163.7
7 Autres produits de l'activité d'assurance	6.5	6.8	6.4	6.7
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	206.7	222.5	180.8	170.4
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-211.6	-198.2	-192.3	-178.9
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	5.9	3.3	5.9	3.3
11 Variations des provisions techniques	-27.3	-10.2	-27.3	-10.2
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-2.0	-0.6	-2.0	-0.6
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-15.3	-26.0	-	-
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-250.4	-231.8	-215.7	-186.5
15 Frais d'acquisition et de gestion	-32.4	-37.8	-28.1	-32.9
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	-	-	-	-
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-32.4	-37.8	-28.1	-32.9
18 Autres charges techniques pour propre compte	-4.5	-14.1	-4.4	-14.1
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)				
20 Produits des placements	160.1	150.4	160.1	150.4
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-63.5	-62.5	-63.5	-62.5
22 Résultat des placements (20 + 21)	96.6	87.9	96.6	87.9
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	9.1	-8.2	-	-
24 Autres produits financiers	74.6	31.4	74.6	31.4
25 Autres charges financières	-90.6	-37.0	-90.6	-37.0
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	9.1	12.9	13.3	19.3
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-	-	-
28 Autres produits	-	-	-	-
29 Autres charges	-	-	-	-
30 Produits / charges extraordinaires	-	-	-	-
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	9.1	12.9		
32 Impôts directs	-0.7	-5.5		
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	8.5	7.5		

Affaires en Suisse								Affaires à l'étranger	
Vie collective		Assurance-vie liée à des parts de fonds		Autres assurances sur la vie		Total		Total	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
-	-	25.8	52.0	-	-	205.2	220.0	-	-
-	-	-	-	-	-	-7.0	-6.7	-	-
-	-	25.8	52.0	-	-	198.2	213.3	-	-
-	-	-	-	-	-	2.1	2.5	-	-
-	-	-	-	-	-	-0.1	-	-	-
-	-	25.8	52.0	-	-	200.2	215.7	-	-
-	-	-	-	-	-	6.5	6.8	-	-
-	-	25.8	52.1	-	-	206.7	222.5	-	-
-	-	-19.4	-19.3	-	-	-211.6	-198.2	-	-
-	-	-	-	-	-	5.9	3.3	-	-
-	-	-	-	-	-	-27.3	-10.2	-	-
-	-	-	-	-	-	-2.0	-0.6	-	-
-	-	-15.3	-26.0	-	-	-15.3	-26.0	-	-
-	-	-34.7	-45.3	-	-	-250.4	-231.8	-	-
-	-	-4.3	-5.0	-	-	-32.4	-37.8	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-4.3	-5.0	-	-	-32.4	-37.8	-	-
-	-	-	-	-	-	-4.5	-14.1	-	-
-	-	-	-	-	-	160.1	150.4	-	-
-	-	-	-	-	-	-63.5	-62.5	-	-
-	-	-	-	-	-	96.6	87.9	-	-
-	-	9.1	-8.2	-	-	9.1	-8.2	-	-
-	-	-	-	-	-	74.6	31.4	-	-
-	-	-	-	-	-	-90.6	-37.0	-	-
-	-	-4.1	-6.4	-	-	9.1	12.9	-	-

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	602.3		542.5
	Déductions	-1.0		-1.3
	Fonds propres de base	601.3		541.3
	Capital complémentaire	467.0		464.0
	CPR	1'068.3		1'005.3

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	131.9		103.3
	Risque de marché	442.3		311.5
	Effets de diversification	-119.2		-72.5
	Risque de crédit	89.0		102.6
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	156.8		46.4
	Capital cible	700.9		491.3

		Clôture ex. préc. en %	Adaptations ex. préc. en %	Clôture ex. ss revue en %
Quotient SST		166.2%		227.3%

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF
 Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	778.6		856.9
	Participations	-		-
	Titres à revenu fixe	2'512.0		2'390.6
	Prêts	435.4		420.7
	Hypothèques	383.2		446.4
	Actions	-		-
	Autres placements	581.6		400.2
	<i>Placements collectifs de capitaux</i>	381.2		238.1
	<i>Placements alternatifs de capitaux</i>	186.7		149.1
	<i>Autres placements de capitaux</i>	13.8		20.6
	Total des placements	4'690.8		4'514.8
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	214.2		246.6	
Créances issues d'instruments financiers dérivés	15.2		14.1	
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	56.8		54.4
	Créances issues des activités d'assurance	45.0		44.9
	Autres créances	17.7		30.2
	Autres actifs	30.0		28.9
	Total des autres actifs	149.4		158.3
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	5'069.7		4'941.3

Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	3'820.2		3'839.9
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	3'575.8		3'572.1
	Assurance directe : assurance dommages	-		-
	Assurance directe : assurance-maladie	-		-
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	204.9		229.4
	Assurance directe : autres affaires	-		-
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	39.4		38.4
	Réassurance active : assurance dommages	-		-
	Réassurance active : assurance-maladie	-		-
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-
	Réassurance active : autres affaires	-		-
	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	-10.3		-10.5
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-10.3		-10.5
	Assurance directe : assurance dommages	-		-
	Assurance directe : assurance-maladie	-		-
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-
	Assurance directe : autres affaires	-		-
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-		-	
Réassurance active : assurance dommages	-		-	
Réassurance active : assurance-maladie	-		-	
Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-	
Réassurance active : autres affaires	-		-	
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	2.2		1.9
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	467.0		464.0
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	2.9		5.1
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	18.6		18.0
	Engagements issus des activités d'assurance	155.7		46.7
	Autres passifs	11.0		33.7
Somme valeur estimative plus valeur proche du marché	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	4'467.3		4'398.8

	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	602.3		542.5
--	--	--------------	--	--------------

